

23 OCT. 2019

22 OCT. 2019

4644

BORDEREAU D'ENVOI

Lorient, le 17 octobre 2019

EXPEDITEUR

Pôle aménagement, environnement et transports
Contact : J. Le Henaff
Tel : 02.90.74.72.60
Mail : jlehenaff@agglo-orient.fr

DESTINATAIRE :

Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
69 bis rue de Vaugirard
75006 Paris

A l'attention de Damien Kacza

Objet : Déclaration d'engagement pour le renouvellement urbain des quartiers d'intérêt national et régional de Lorient Agglomération

Monsieur,

Vous trouverez en pièce-jointe, un exemplaire de la Déclaration d'engagement pour le renouvellement urbain des quartiers d'intérêt national et régional de Lorient Agglomération, signée le 11 octobre 2019.

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement.

Convention pluriannuelle de renouvellement urbain n° 863

Déclaration d'engagement
pour le renouvellement urbain des quartiers d'intérêt national et régional de
Lorient Agglomération

Entre :

Lorient Agglomération, porteur de projet, représentée par son Président, Norbert Métairie

Et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (Anru), représentée par son directeur général, Nicolas Grivel

En présence de :

L'Etat, représenté par le Préfet du Morbihan, Patrice FAURE

La Ville de Lorient, représentée par son Maire, Norbert Métairie

La Ville de Lanester, représentée par sa Maire, Thérèse Thiéry

Action Logement, représenté par le Responsable Relations aux territoires de la Direction régionale d'Action Logement Services, Serge Strullu

La Région Bretagne, représentée par sa Présidente de la commission économie, agriculture et mer, Europe, Gaël Le Saout

Lorient Habitat, représenté par son Directeur général, Alain Lampson

Et Bretagne Sud Habitat, représenté par son Directeur général, Erwan Robert

Les projets de renouvellement urbain de Lorient Agglomération ont été examinés le 10 décembre 2018, le 4 avril 2019 et le 19 juin 2019 par les membres du Comité d'engagement de l'Anru sur la base des dossiers transmis par le porteur de projet et des présentations faites en séance.

Les quartiers concernés sont :

- Quartier d'intérêt national : Bois-du-Château (Lorient)
- Quartiers d'intérêt régional : Kervénanec Nord (Lorient) et Kerfrehour-Châtaigneraie (Lanester)

Le projet urbain et la programmation opérationnelle proposés pour ces quartiers ont reçu un avis favorable. Les opérations validées par le comité d'engagement peuvent démarrer ; les dépenses seront prises en compte en fonction de la date déterminée par le comité d'engagement.

La convention pluriannuelle de renouvellement urbain sera préparée en intégrant les remarques des avis du comité d'engagement.

Sur ces bases, les concours financiers maximum mobilisables pour ces projets ambitieux s'élèvent à :

- Pour le quartier d'intérêt national Bois-du-Château à Lorient, un montant maximum de 37,8 M€ de concours financiers de l'Anru (27,85 M€ de subventions et 9,95 M€ de prêts bonifiés) pour un investissement total de 150 M€.
- Pour le quartier d'intérêt régional Kervénanec Nord à Lorient, un montant maximum de 7,3 M€ de concours financiers de l'Anru (4,2 M€ de subventions et 3,1 M€ de prêts bonifiés) pour un investissement total de 39 M€.
- Pour le quartier d'intérêt régional Kerfrehour-Châtaigneraie à Lanester, un montant maximum de 8,3 M€ de concours financiers de l'Anru (5,9 M€ de subventions et 2,4 M€ de prêts bonifiés) pour un investissement total de 31,6 M€.

L'ensemble représente un total de 220,6 M€ d'investissement et un accompagnement de l'Anru de 53,4 M€ pour un programme urbain visant à la démolition de 485 logements locatifs sociaux reconstitués au 1 pour 1 dans une démarche de rééquilibrage à l'échelle de l'agglomération, à la réhabilitation de 644 logements locatifs sociaux et à la production d'une offre en diversification résidentielle estimée à plus de 455 logements dans le temps du NPNRU.

Ces montants constituent des montants plafonds et seront ajustés en fonction des derniers échanges en cours et en conformité avec les règles de financement de l'Anru.

Ces projets sont financés en partenariat notamment avec le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Départemental du Morbihan, Lorient Habitat, Bretagne Sud Habitat, Action Logement et la Caisse des Dépôts.

Un projet d'innovation sera également financé dans le cadre de la démarche Anru+ : il s'agit de la création d'une microferme (1 hectare) au sein du parc de Bois-du-Château. Il est réalisé en partenariat avec l'association Optim'ism. Une subvention de 262 500 euros est accordée au titre du PIA.

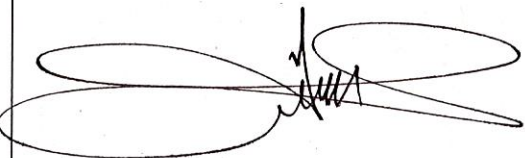
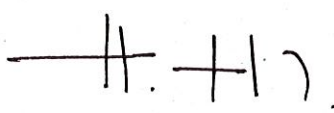
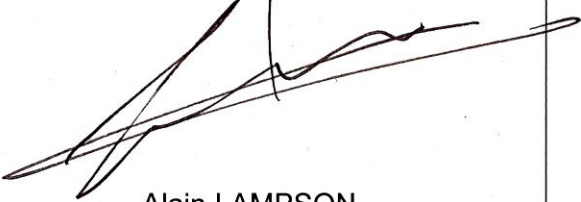
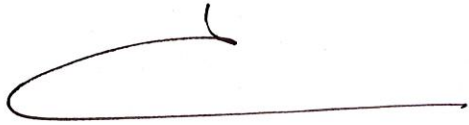
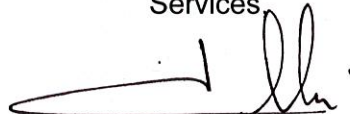
Les signataires de la présente déclaration s'engagent à finaliser la convention pluriannuelle de renouvellement urbain conformément aux recommandations du CE, dans le cadre du modèle type mis à disposition par l'Anru, et à la soumettre dans les meilleurs délais à la validation de l'ensemble des parties prenantes en vue de sa signature, afin de permettre l'engagement financier des projets de renouvellement urbain.

Fait à Lorient le 11 octobre 2019

En 9 exemplaires originaux

Le Directeur général de l'ANRU  Nicolas GRIVEL	Le Président de Lorient Agglomération  Norbert METAIRIE
---	--

En présence de

Le Préfet du Morbihan  Patrice FAURE	Le Maire de Lorient  Norbert METAIRIE
La Maire de Lanester  Thérèse THIERY	Le Directeur Général de Lorient Habitat  Alain LAMPSON
Le Directeur général de Bretagne Sud Habitat  Erwan ROBERT	Le Responsable Relations aux territoires de la Direction régionale d'Action Logement Services  Serge STRULLU
La Présidente de la commission économie, agriculture et mer, Europe  Gaël Le Saout	